



UNE APPROCHE RESPONSABLE POUR LES AGENTS !!!

FO Justice CP Aix-Luynes répond aux récentes attaques formulées par une certaine organisation syndicale (OS). En tant que **syndicat majoritaire** sur la région **FO Justice** agit avec professionnalisme et rigueur pour défendre les intérêts des agents.

Notre OS est restée ouverte à la proposition de mise à disposition de surveillant(e)s stagiaires issus de la 219ème promotion sur la base du volontariat. Cependant, en tant que syndicat responsable, nous devons demeurer vigilants pour préserver l'intérêt des agents. Il est essentiel d'analyser la pertinence de cette « **proposition** » et de **ne pas céder au populisme pour tenter de justifier des explications...**

Cette proposition de « *mise à disposition sur la base du volontariat* » découle d'une situation délicate à la suite de la décision de la DISP de Marseille de ne pas assurer l'hébergement des 87 agents affectés sur le Centre Pénitentiaire (CP) de Marseille, le 10 février 2025.

FO Justice a immédiatement réagi et est intervenu au niveau national auprès du Directeur de l'Administration Pénitentiaire (DAP). Grâce à l'intervention **FORCE OUVRIÈRE**, une enveloppe de 83 000 € pour garantir l'hébergement provisoire des agents, comme annoncé dans le communiqué **FO Justice PACA-Corse** daté du 23 janvier 2025, intitulé « **VICTOIRE POUR LA 219ème PROMOTION** ».

Lors de la précédente Commission Administrative Paritaire Locale (CAPL) le Directeur Interrégionale Adjoint (DIA) a sollicité les représentants des OS, et les représentants régionaux **FO Justice PACA-Corse** ne se sont pas précipités à accepter la demande de mise à disposition des surveillants stagiaires. **POURQUOI ?!!**



- ➔ **Ouvrir la Boîte de Pandore, un risque INACCEPTABLE :** Accepter une « exception » pour les surveillants stagiaires, c'est ouvrir la porte à une généralisation dangereuse. L'administration pourrait s'engouffrer dans cette brèche avec de faux prétextes. Ne pas prendre ce risque irresponsable est un devoir pour notre OS.
- ➔ **Des besoins en ressources humaines sur le CP de Marseille :** Les effectifs de personnel attribués pour le CP de Marseille, répondent à un besoin **URGENT**, notamment avec l'ouverture prochaine des Baumettes 3, ainsi qu'un sous-effectif plus important, comme l'a informé **FO Justice** lors du Comité Social d'Administration (CSA) du CP Aix-Luynes le 21 janvier 2025.
- ➔ **Pour éviter toute pression sur les agents :** Certains surveillant(e)s stagiaires pourraient être incités à rejoindre des établissements **non souhaités**, ce qui pourrait apparaître comme un « **volontariat déguisé** ».
- ➔ **L'acquisition de pratiques professionnelles inadaptées :** Les surveillant(e)s stagiaires pourraient être exposés à des méthodes de travail différentes, nuisant à leur intégration dans leur affectation initiale.
- ➔ **Évaluation biaisée :** Un retour dans leur établissement d'origine sans réelle connaissance de son fonctionnement pourrait affecter leur évaluation avec le risque de retarder leur titularisation.
- ➔ **Difficultés logistiques :** L'éloignement géographique pourrait compliquer la recherche de logement, mettant ainsi les agents en difficulté lors de leur retour sur le CP de Marseille.
- ➔ **Inadéquation avec les pratiques professionnelles :** Un manque d'immersion dans l'établissement d'affectation pourrait entraîner des lacunes dans l'acquisition des compétences.

IL EST REGRETTABLE QUE CERTAINS ATTAQUENT CEUX QUI PRIVILEGIENT DES INTERVENTIONS FACTUELLES ET CONSTRUCTIVES, SANS CEDER AU POPULISME OU A LA DEMAGOGIE.

Il est facile de critiquer sans être force de proposition face aux difficultés que traverse notre établissement. En 1990 lors de l'ouverture de la Maison d'Arrêt d'Aix-Luynes, l'ouverture s'est mal déroulée, et depuis, notre établissement traine une mauvaise réputation, exacerbée par des problèmes de logement et de coût de la vie élevée pour de jeunes surveillants stagiaires qui débutent... **En cette période difficile, aurions-nous vu d'un « bon œil » la mise à disposition d'agents stagiaires vers d'autres établissements au mépris des difficultés locales ?!!**

FO Justice CP Aix-Luynes ABORDE les problèmes de notre établissement dans le prisme de la réalité et non de la démagogie. **Car, avec ou sans renforts, nous serons confrontés à une situation critique le 1^{er} juillet 2025, date fatidique.**

FO Justice CP Aix-Luynes TRAVAILLE sur des solutions concrètes, comme nous le faisons lors des instances locales, plutôt que de multiplier les attaques stériles. Le problème d'attractivité du CP d'Aix-Luynes, nécessite une action responsable de la part de tous les acteurs, y compris des syndicats.

FO Justice CP Aix-Luynes TRAVAILLE déjà activement à prévenir la catastrophe prévue pour le 1^{er} juillet 2025, tant au niveau régional que national !!!

Les représentants FO Justice CP Aix-Luynes
Le, 13 février 2025